

Lattes, le 17 Mai 2021

FEDERATION REGIONALE DES CHASSEURS D'OCCITANIE

Association Loi 1901

17 avenue Jean Gonord

31000 – TOULOUSE

Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les Conventions réglementées (Article L.612-5)

EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2020

Aux membres de l'Association,

En notre qualité de co-commissaires aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Convention avec l'ARCPN (Association régionale Chasse Pêche Nature) :

- Mandataires sociaux concernés : Serge CASTERAN : Vice-président
Robert CONTRERAS : Trésorier
FAUCANIE Robert : Administrateur

- Modalités :
 - Cotisations comptabilisées au titre des locaux : 2 603 €
 - Cotisations comptabilisées au titre de l'animation et divers : 0 €

Convention avec la FDC 31 :

- Mandataires sociaux concernés : Jean Bernard PORTET : Président
Christophe IZARD : Administrateur

- Modalités :
 - Charge de mise à disposition Johan ROY : 15 912 €
 - Charge de loyer à usage de bureau : 2 372 €
 - Charge utilisation photocopieur : 1 425 €

Fait à LATTES, le 17 Mai 2021

Pour la société **EURAUDIT**
Commissaires aux comptes
L'un des gérants, **Stéphane PELAT**

Pour la SARL **GMCO AUDIT**
Société de Commissaires aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Montpellier
Stéphane NAVARRO